

Japon

Un marché fidèle aux vins de Bourgogne



Chiffres clés 2017 des vins de Bourgogne au Japon

3^{ème} marché en volume et en valeur pour les vins de Bourgogne

Exportations : 7,6 millions de bouteilles (- 3,3 % / 2016), pour 103,5 millions d'euros (+ 5,8 % / 2016)

dont en volume	▶ Vins blancs :	55 %
	▶ Vins rouges/rosés :	40 %
	▶ Crémant de Bourgogne :	5 %

En 2017, les vins de Bourgogne représentaient 16 % du volume des AOC françaises exportées au Japon, pour 24,6 % du chiffre d'affaires.

Les vins de Bourgogne bénéficient d'une réelle aura au Japon, pays dont la culture, le goût et les valeurs correspondent parfaitement à celles des bourguignons. En 2017, le Japon conserve sa place de 3^{ème} marché export des vins de Bourgogne, dans un contexte de stabilité conjoncturelle des importations de vins d'AOC français (+ 1,4 % / 2016).

Ces dernières années, la croissance économique du Japon est restée morose (+ 0,9 % en 2016 et + 1,4 % en 2017). Cette tendance ne devrait pas être plus dynamique en 2018 (+ 0,7 % envisagé), malgré le soutien des exportations et de la consommation des ménages japonais. Cependant, l'objectif du gouvernement d'atteindre 40 millions de touristes en 2020 pourrait être atteint dès cette année, grâce en particulier aux visiteurs chinois. Ce phénomène pourrait avoir un impact positif sur la croissance économique du pays.

Le gouvernement japonais a validé, en décembre 2017, des accords en faveur d'un libre-échange avec l'Union Européenne, pour une entrée en vigueur en 2018. Cette décision est des plus importantes pour la Bourgogne, car elle est la deuxième région viticole exportatrice de vins français d'AOC et la première en vin blanc français d'AOC (2017). Ces accords laissent espérer, pour la Bourgogne, un retour au niveau d'exportation de 2012, à plus de 10 millions de bouteilles.

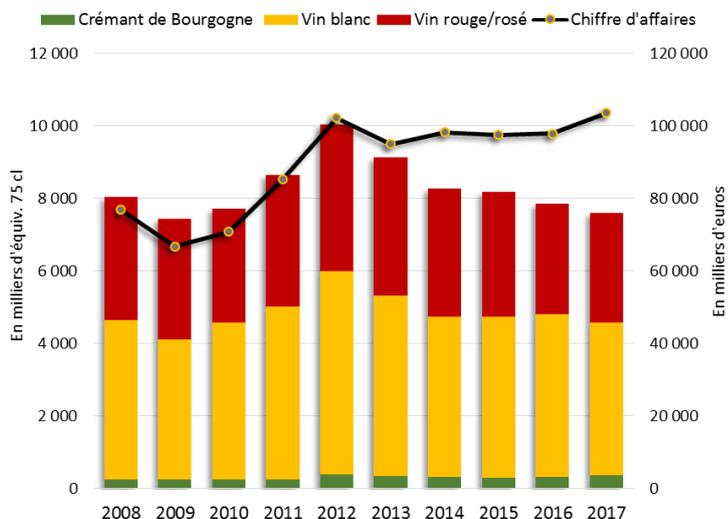
Un record en chiffre d'affaires

La dévaluation volontaire du Yen en 2013 (- 25 % / autres monnaies, dont l'euro) a eu un impact immédiat sur le prix des vins de Bourgogne sur le marché, ce qui explique la baisse des ventes au Japon cette année-là. Depuis, le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne est en évolution (+ 5,8 % en 2017 / 2016), pour arriver à 103,5 millions d'euros. Dans ce contexte, les vins rouges et le Crémant de Bourgogne affichent des résultats en belle progression (respectivement + 12 % et + 20 % / 2016 en valeur).

En 2017, les volumes exportés sont globalement à la baisse, atteignant 7,6 millions de bouteilles (- 3,3 % / 2016).

Historique Export Japon - Vins de Bourgogne

(source : Douane / BIVB)



C'est le retrait en volume des appellations Régionales Bourgogne blancs qui impacte la croissance des vins blancs de Bourgogne (- 6 % pour 55 % des volumes / 2016).

Le Crémant de Bourgogne poursuit sa croissance avec + 14,7 % /2016, soit 359 750 bouteilles.

Les vins rouges restent stables sur l'année 2017, touchés, comme les vins blancs, par les retraits en volume des appellations Régionales Bourgogne (- 0,9 % pour 40 % des volumes).

L'année 2018 démarre lentement. Au premier trimestre, les vins de Bourgogne affichent une

nouvelle baisse, à - 2,3 % en volume et - 6 % en valeur / 1^{er} trimestre 2017), notamment en raison du manque conjoncturel de certaines appellations Village Premier Cru et Grand Cru dans le millésime 2016.

Toutefois, si l'on prend les principales appellations (représentant 77 % des vins de Bourgogne expédiés au Japon), on note une belle hausse : + 10,8 % en volume (/1^{er} trim. 2017). En blanc, ce sont les appellations Chablis et Petit Chablis (+ 9,9 % en volume et + 13,2 % en chiffre d'affaires) et les appellations Régionales Bourgogne (+ 23,4 % et + 36 %) qui portent l'embellie. En rouge, les appellations Bourgogne affichent également + 6,8 % en volume et + 14,5 % en chiffre d'affaires (/1^{er} trim. 2017). Le Crémant de Bourgogne performe à + 10,9 % en volume et + 16,5 % en valeur (/1^{er} trim. 2017).

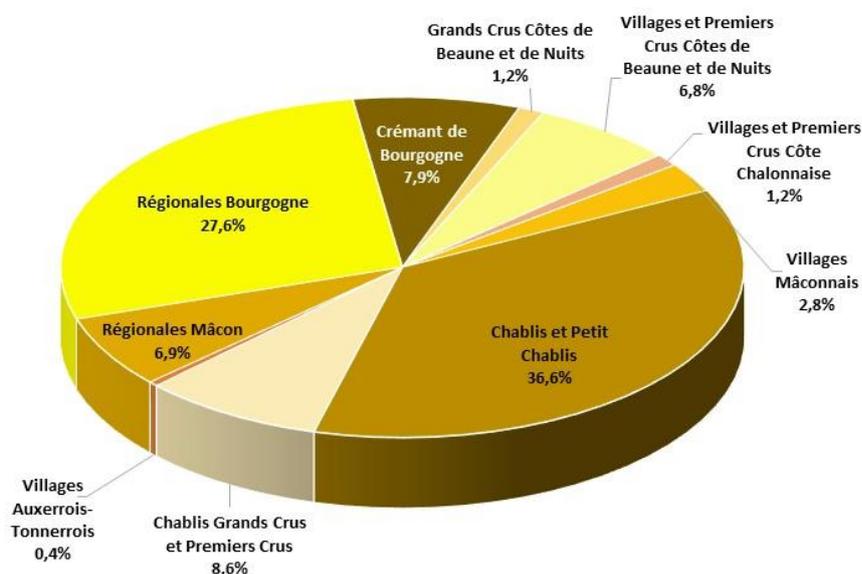
Les vins blancs de Bourgogne porteurs de croissance

Marché mature, le Japon importe toutes les catégories d'appellations des vins de Bourgogne.

Export 2017 des vins blancs et Crémant de Bourgogne

Les vins blancs de Bourgogne tiennent historiquement une place importante sur ce marché, oscillant entre 54 % et 60 % des volumes exportés sur les 10 dernières années.

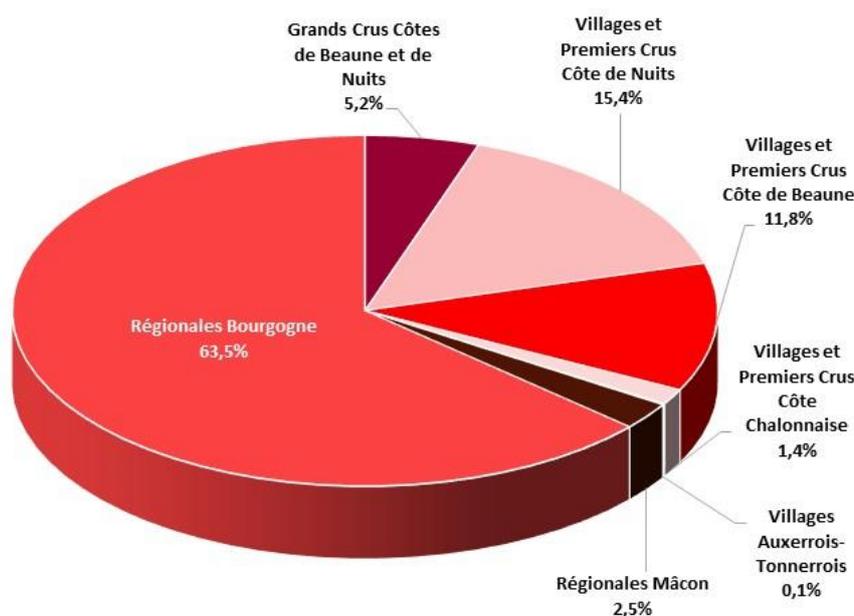
Les vins du Chablisien contribuent amplement au développement des vins blancs de Bourgogne (49 % des volumes en blanc), mais subissent, sur l'année 2017, un léger recul lié au manque de vins disponibles : - 4 % en volume et - 3 % en chiffre d'affaires / 2016.



Les vins blancs du Mâconnais, AOC Régionales Mâcon et AOC Village (Saint-Véran, Pouilly-Fuissé, Viré-Clessé, Pouilly-Vinzelles et Pouilly-Loché), connaissent également un véritable engouement avec une belle croissance en volume : + 11 % par rapport à 2016 et + 22 % en chiffre d'affaires.

Petit nouveau sur ce marché trusté par les Champagnes, le Crémant de Bourgogne s'affirme petit à petit, avec une belle poussée en volume (+ 14,7 % / 2016), comme en chiffre d'affaires (+ 20 % / 2016).

Export 2017 des vins rouges



Les vins rouges, qui connaissent une stabilité des volumes exportés (- 0,9 % en 2017 / 2016), sont en moyenne mieux valorisés : ils représentent 56 % du chiffre d'affaires pour 40 % des volumes. Ce résultat vient notamment d'une meilleure valorisation de l'ensemble des appellations rouges de Bourgogne, alors que la part en volume de l'appellation Régionale Bourgogne sur l'ensemble des vins rouges de Bourgogne recule à 63 % en 2017, contre 67 % en 2016 (25 % du total des exportations, - 6,8 % / 2016). Les Grands Crus des Côtes de Nuits et de Beaune, ainsi

que les AOC Village et Village Premier Cru de la Côte de Beaune et de la Côte Chalonnaise, progressent le plus significativement en volume (+ 17 %) et en chiffre d'affaires (+ 34 %).

La Bourgogne concentre sa progression sur les circuits traditionnels

► Hôtellerie-Restauration et bars à vin

En Hôtellerie-Restauration et en bars à vin (*enquête 2016 auprès de 150 points de vente sur Tokyo*), les vins d'origine française (65,5% de l'offre) stabilisent leurs parts d'offre (- 1 %).

Les vins de Bourgogne continuent d'être disponibles dans 75 % des établissements enquêtés en 2016 (stable par rapport à 2015).

Les AOC Village, Village Premier Cru et Grand Cru de la Côte de Beaune sont présents dans 61 % des établissements (+ 3 % / 2015). Les AOC du Chablisien suivent de près, avec au moins une référence des 60 % des établissements, juste devant les AOC de la Côte de Nuits (57 %, soit + 1% / 2015).

L'offre de vins de Bourgogne reste largement à découvrir sur ce circuit. En effet, les 5 appellations de Bourgogne les plus présentes en blanc restent des appellations prestigieuses (Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Corton-Charlemagne) et il en va de même pour les vins rouges (Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Vosne-Romanée, Vosne-Romanée Premier Cru et Echezeaux Grand Cru). Des appellations moins connues, offrant des possibilités de gamme plus large et correspondant aux attentes du marché, restent encore sous-représentées. C'est notamment le cas des

Appellations Régionales, avec les Bourgogne identifiés ou les Mâcon avec nom de commune, ou des AOC Village et Village Premier Cru moins connus (Irancy, Fixin, Rully, Chorey-lès-Beaune en rouge ou Saint-Véran, Viré-Clessé, Auxey-Duresses, Saint-Bris en blanc).

► Magasins spécialisés : les vins de Bourgogne se stabilisent

Les vins de Bourgogne sont en première position chez les cavistes, avec près de 20 % de l'offre des vins mondiaux (stable) et une moyenne de 170 références par établissement enquêté, soit + 9 % / 2015 (source : enquête 2016 auprès de 30 points de vente sur Tokyo).

Comme pour les circuits spécialisés, ce sont essentiellement les vins les plus célèbres et les plus valorisés qui occupent le top 5 des appellations, à deux exceptions :

- en blanc, Chablis cohabite avec Puligny-Montrachet Premier Cru, Meursault, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Meursault Premier Cru
- en rouge, l'appellation Régionale Bourgogne voisine avec Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Chambolle-Musigny Premier Cru et Vosne-Romanée Premier Cru

Là aussi, il reste encore une grande variété de belles appellations à découvrir dans les deux couleurs.

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement – BIVB- mai 2018

(Sources : Douane – BIVB – GTI – MIBD Market)

Contact presse : Cécile Mathiaud – Responsable des relations de presse au BIVB
Tél. +33 (0)3 80 25 95 76 - Portable + 33 (0)6 08 56 85 56 - cecile.mathiaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS :



Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit sur la salle de presse en ligne du site : www.vins-bourgogne.fr